

Conviction(s)

Chartres, un miracle républicain

Faire plus et mieux en dépensant moins*

DANS LE DOMAINE des services publics, comme pour le secteur marchand, il est possible de faire plus et mieux en dépensant moins. Il suffit de s'inspirer des meilleures pratiques. Les dépenses de fonctionnement par habitant varient du simple au double, soit de 800 € à 1 700 € par département et par an, comme d'ailleurs les impôts locaux. Sans en tirer de conclusions hâtives, on remarquera que c'est dans l'Ouest de la France que les impôts locaux, comme le taux de chômage, sont les plus faibles : on n'attire pas les entreprises et les habitants avec des taxes élevées. Élu maire de Chartres (Eure-et-Loir) en 2001, Jean-Pierre Gorges et son équipe ont réussi à baisser chaque année les taux des impôts locaux (taxe foncière + taxe d'habitation) depuis quatorze ans, tout en investissant massivement dans de multiples projets structurants. Ancien ingénieur au Crédit Agricole, notre élu, fort de sa compétence prouvée dans la société civile, possède une vision globale du développement à long terme de sa ville et a toutes les compétences pour maîtriser sa gestion

municipale et échapper au piège des emprunts toxiques. Une des premières mesures prise à son arrivée a été de réduire drastiquement, voire de supprimer, les subventions de complaisance accordées aux associations amies par pur clientélisme politique et sans utilité collective réelle. L'autre idée centrale a été d'améliorer les services publics tout en supprimant des postes inutiles ou redondants.

“
Quand
le rêve
devient
réalité, il faut
continuer
à rêver

Ainsi, le député et maire, président de la communauté d'agglomération de Chartres Métropole – qui regroupe 47 communes et 130 000 habitants – n'a pas été surpris par la baisse brutale des dotations financières de l'État aux collectivités locales, qu'il avait anticipée de longue date.

Le financement du pôle administratif prévu pour 2017 sera assuré par la baisse globale des effectifs d'au moins cent personnes. Ajoutons que les transports scolaires sont gratuits et que la rénovation de la gare va mettre bientôt Chartres à moins d'une heure de Paris, Orléans, Tours et Le Mans. Quand le rêve devient réalité, il faut continuer à rêver. ●

*Suite de la précédente chronique de Michel Godet, « La folle dérive des comptes publics » (Pèlerin n° 6912, du 21/05/2015).



Michel Godet,
membre de
l'Académie des
technologies.